MORAND
MARTIGNY VALAIS SUISSE
LIQUEURS ET SPIRITUEUX
DE GRANDE CLASSE

CONFEDERE

Journal d'information du Valais romand

Vendredi
23 mai 1997
N° 17 - 137e année
Hebdomadaire fondé en 1861
Rédaction - Info:
Tél. (027) 722 65 76
Fax (027) 722 49 18

Fr. 1.50
JA Sierre

Martigny - Sierre

Charlie Chaplin en Valais

Il y a vingt ans disparaissait le génial Charlie Chaplin. Pour rappeler l'importance de cette personnalité d'exception, ses créations mythiques et les nombreuses inspirations suscitées par son œuvre immense, trois sites de Suisse romande se sont associés pour la réalisation de l'«Eté Chaplin '97»: le Festival du film de comédie de Vevey, la Fondation Pierre Gianadda à Martigny et le Festival international de la bande dessinée de Sierre.

Le Vieil Arsenal *de la Fondation Pierre Gianadda accueille depuis le 22 mai une exposition qui rappelle le parcours incroyable de Charlot, né à Londres en 1889 dans une famille d'artistes.*

Il monte sur scène à l'âge de cinq ans, puis participe à des tournées de music-hall en Angleterre et en 1912, s'embarque définitivement pour l'Amérique.

Remarqué par Mack Sennet, il interprète son premier film en 1914.

Le personnage de Charlot se précise progressivement et il entre dans la légende avec sa démarche caractéristique, son pantalon flottant, son chapeau étriqué et ses tatanes démesurées.

Une remarquable et unique collection des affiches des films de Chaplin complétera cette exposition et créera un véritable événement.

Une librairie et un bookshop permettront aux passionnés d'acquérir des ouvrages sur le génial «petit homme», des souvenirs, des vidéos, etc.

Avec cette exposition Charlie Chaplin, la Fondation Pierre Gianadda participe à une actualité et se réjouit de partager cette aventure qui va lui ouvrir de nouveaux horizons.

D'autre part, profitant de l'opportunité du Centre valaisan du film dont le siège est à Martigny, son directeur M. Jean-Henry Papilloud, organisera en collaboration avec la Cinémathèque suisse, la projection en plein air de quatre chefs-d'œuvre de Chaplin.

Il s'agit d'un nouveau créneau pour la Fondation susceptible d'intéresser les touristes, les cinéphiles et toute une population désirant vivre une nouvelle expérience dans un décor naturel et artistique.

EN FLECHE, EN CHUTE

Le syndrome brésilien

Est-ce la rigueur de l'application de la loi? Est-ce le besoin d'évasion? Est-ce le rythme de la samba?

Est-ce pour oublier le commandant de la police cantonale valaisanne, on ne saura pas pourquoi les policiers valaisans ont un tendre penchant pour les filles sud-américaines.

Du côté de Martigny, de Sion, récemment, (Sierre avait pris de l'avance tout comme Monthey), on a ressenti très vivement ce penchant.

Ayons un peu de compréhension pour nos serviteur de la loi.

Un commandant au travail, un colonnel à la maison, il leur faut du repos à ces guerriers de la société industrielle.

Et puis on ne dira jamais assez le plaisir qu'il y a d'enfreindre quelques petites règles de comportement quand on passe son temps à les faire appliquer.

Entre nous, mais vraiment entre nous, les Brésiliennes quand elles dansent la samba ça nous change des Trachtenverein!

Les fuites

La nouvelle gestion de l'information politique, ce sont les fuites organisées.

Faites un rapport de cinquante pages, assurez-en la diffusion correcte et généralisée, vous retrouvez dix lignes dans les journaux.

Etablissez un rapport, assurez-en la diffusion limitée et vous verrez tous les journalistes tenter de s'en procurer un exemplaire et ça vous fait des scoops étonnants.

Le nouveau chef du Département de l'énergie a bien compris le mécanisme très pratiqué du côté de Berne.

Le message passe à coup sûr.

Pendant ce temps au lieu de disserter sur le fond de la question les autres forces politiques s'inquiètent de savoir qui a organisé la fuite ou s'insurge contre ce mode de faire.

Mais finalement qu'importe la manière, les communautés publiques valaisannes devront, si l'on en croit ce rapport, débourser entre Fr. 200 et 400 millions pour assainir les FMV.

Bruno Crettaz s'en va

Après toutes les «gifles», les «claques», les déboires électoraux donnons une flèche à Bruno Crettaz.

Le président du PDC a annoncé ce dimanche à Liddes qu'il quittait la présidence du PDC.

S'il ne se souvient que de sa période parlementaire, il conservera de la politique un bon souvenir.

En revanche, les années passées à la tête du PDC lui valent plutôt un tableau plus gris: perte de 4 sièges au Grand Conseil, perte d'un conseiller d'Etat, un parti traversé de tensions mais, surtout, le tremplin qu'il s'était donné pour accéder au Conseil d'Etat n'a pas bien fait fonctionner ses ressorts.

Il s'en va le plus logiquement du monde après l'échec de son parti.

Mais peut-être était-ce son destin de permettre, à sa manière, au Valais, d'accomplir sa mue politique.

Arlequin

JO 2006

La tension monte

*La publication d'*un sondage plutôt inquiétant pour les initiants du projet donne un second départ à la campagne pour les JO 2006. Le calendrier des rencontres et des débats est impressionnants. Durant deux semaines le Valais va vivre intensément sur ce projet, le 4e en 30 ans.

p. 5

ECONOMIE

Chute des revenus des paysans de montagne

*Alors que l'*agriculture vit des secousses dues à la libéralisation, le sort des milieux paysans n'est pas partout le même. Les paysans de plaine voient leur revenu augmenté tandis que les paysans de montagne constatent une baisse.

p. 7

GRAND CONSEIL

Quatre dossiers

Après la première session de la législature, le Grand Conseil se trouve confronté à quatre grands dossiers à part l'activité habituelle et la routine législative: Ecole 2000, FMV, assainissement des finances et réforme de l'administration mettront l'énergie des députés à l'épreuve.

p. 2-3

Tribune libre

Faut-il avoir honte d'être Montheysan?

Quand une partie de la classe politique censée être responsable de la bonne marche d'une collectivité et favoriser son développement s'attache de manière systématique à la détruire, et ceci avec le consentement béat d'une minorité de la population, il est effectivement permis de se le demander. Quand des personnes peu ou pas du tout informées sur un sujet se permettent de diffuser n'importe quelle information, on peut se demander au nom de quels intérêts elles agissent. Certes, le jeu démocratique impose de tenir compte d'avis divergents, mais pour pouvoir dialoguer, il faut avoir en face de soi des personnes qui acceptent d'écouter. Ce n'est manifestement pas le cas. On peut prétendre vouloir défendre l'intérêt général, mais il faudrait voir à ne pas confondre intérêt général et intérêt personnel.

Le projet VIP, puisque c'est de lui qu'il s'agit, a été soumis pendant des mois à des critiques venues de tous horizons par des personnes qui disaient du tout et du n'importe quoi. Que l'on dise n'importe quoi sur un sujet que l'on ne connaît pas, on peut encore le comprendre. Que l'on diffuse de manière écrite ce n'importe quoi, c'est déjà moins admissible. Mais qu'après avoir pris connaissance des réalités on continue de diffuser des inepties, là on atteint le seuil de l'inacceptable. Monthey vit actuellement avec une catégorie de gens aigris, plus pitoyables, que malfaisants qui vous traitent d'hérétiques quand vous leur expliquez que un plus un égale deux. Il faut ne pas confondre débat constructif et dialogue de sourds.

Le résultat fait que l'image que donne Monthey à l'extérieur est catastrophique et tend à continuer à se dégrader; ne va-t-on pas bientôt voter sur les Jeux olympiques? Ce qui est plus grave encore, c'est que cette image négative rejaillit sur l'ensemble de la région. Monthey donne une image de gens repliés sur eux-mêmes, des «nein-sager» opposés à toute évolution, qui n'intéresseront bientôt plus que les paléontologues voire les sociologues. Qui pourrait ensuite encore être tenté d'investir dans un tel lieu? Qui pourra ensuite défendre valablement un projet dans les capitales cantonale ou fédérale quand vous leur avez renvoyé à la figure l'argent et les services que celles-ci vous proposaient?

Des régions de Suisse font des efforts considérables pour leur promotion économique. Des régions comme le littoral neuchâtelois en récoltent maintenant les fruits. Monthey, plus de 10% de chômage se moque du monde et se plaint de son isoleent sur le plan valaisan, voire helvétique. Car ne nous leurrons pas, bien plus qu'un projet pilote, Monthey vient de perdre l'argent d'investisseurs privés, un investissement cantonal et fédéral, des places de travail, un formidable outil de promotion économique et surtout beaucoup de crédibilité auprès de tous les milieux précités. Aspect non moins négligeable, Monthey se moque de personnes qui ont beaucoup investi en temps et en argent pour un projet public, des personnes dont toute collectivité a le plus grand besoin. Certes on ne devrait parler ainsi de l'ensemble de la ville, mais vu de l'extérieur, c'est cette image qui restera: un lieu où il est impossible de réaliser un projet, l'enfer de l'entrepreneur.

Pourquoi cet énorme gâchis? Par la faute d'individus sournois qui se sont juré de mener à bien coûte que coûte une vaste entreprise de démolition pour assouvir leurs haines mesquines vis-à-vis des personnes qui les ont précédés. Jusqu'à maintenant, il n'y avait eu que des intentions plus ou moins avouées. Désormais les rongeurs ont entamé leur basse besogne, il grignotent l'image et la confiance de la cité. Leur voracité ne s'arrêtera pas là, il est permis d'en avoir peur. Mais face à tant de hargne, une question désormais se pose: à quelle espèce de prédateurs a-t-on effectivement à faire?

CÉDRIC LENOIR

Grand Conseil

Quatre réformes en cours

Première session de travail pour le Grand Conseil.

Objet principal: les comptes 1996. Ces comptes ont été acceptés par 100 voix. Les socialistes l'ont refusé sous le prétexte d'une insuffisance de dépenses dans la relance.

Retenons de l'examen général des comptes 1996 quelques points qui ont été relevés à plusieurs reprises et que l'administration a peine à satisfaire.

D'abord la comparaison entre comptes pour mesurer l'évolution financière du canton est incomplète. Le Conseil d'Etat aime se donner des accessits dans la conduite budgétaire, démontrant ainsi la bonne conduite de ses dossiers.

Or le budget, comme le relevait le groupe radical, se termine au 31 décembre de chaque année et est jeté aux oublietts, alors que les comptes entérinent une réalité et porte à conséquence, notamment en cas de déficit par un accroissement de la dette.

Ensuite les engagements de l'Etat envers les communes et les privés n'est pas connus. L'Etat ne porte jamais en compte une dette juridiquement fondée, mais le montant d'une facture visée ce qui fausse, année après année, les comptes.

Enfin, l'équilibre des comptes doit être l'objectif à atteindre tout comme la réforme de l'administration.

En toile de fond de cette session, la prochaine votation cantonale sur les JO.

M. Schnyder a confirmé l'engagement de l'Etat dans ce projet en refusant de reporter la date de la votation demandé par une interpellation socialiste.

Mais à part les objets de routine, quelles sont les échéances qui attendent les députés:

1. Education 2000, réforme de l'école valaisanne et du statut des enseignants, M. Sierro a été ferme sur le calendrier 1997 de cette réforme.
2. FMV. La politique énergie du canton sera totalement revue ainsi que la gestion déléguée aux FMV.
3. L'assainissement des finances et la réforme de l'administration.
4. Enfin, en toile de fond, la crise économique et le chômage.

Il faudra du travail et de l'énergie pour mener à chef ces dossiers.

Prochain rendez-vous en juin.

(RY)

«Tribune de Genève» 16 mai 1997
Glâné dans la presse

Le PDC pourrait disparaître de la scène d'ici l'an 2000

Tel est l'avis de l'ancien secrétaire général Rickenbacher

Iwan Rickenbacher n'aime pas «dire que tout va bien quand la situation est critique», comme il l'affirme dans une interview parue hier dans le quotidien bernois *Der Bund*. C'est à Zurich, au cours d'une cérémonie de l'International Advertising Association, que l'ancien secrétaire général du PDC a prophétisé la disparition de son parti après les élections fédérales de 1999. Cet effacement sonnerait le glas de la «formule magique». Les démocrates-chrétiens devraient abandonner à l'UDC leur second siège au Conseil fédéral.

Selon Iwan Rickenbacher, cette situation s'explique par le fait que, si le PDC a accompli sa mission historique (l'intégration des cantons catholiques), le parti n'a pas su se donner un nouveau cheval de bataille. Mais l'actuel conseiller en relations publiques du PDC voit encore plus loin. A son avis, et le politologue Claude Longchamp abonde dans son sens, il n'y a plus de place pour trois partis bourgeois qui prétendent montrer le chemin en même temps, cela parce que le pays tend vers un système divisé en deux camps forts. A gauche, c'est le Parti socialiste qui fait figure de proue, et la droite ne devrait pas tarder à suivre le mouvement en se rassemblant derrière un parti. Or, estime Iwan Rickenbacher, dans le camp des partis bourgeois, le PDC a les plus mauvaises cartes en main pour faire figure de leader.

Le politicien souligne toutefois qu'il n'a pas l'intention de claquer la porte au nez du PDC et qu'il émet ses critiques «par amour de son parti».

S.U.

MARTIGNY

A LOUER, DANS LE NOUVEL IMMEUBLE DE LA MOBILIÈRE SUISSE, AV. DE LA GARE 19, LES DERNIÈRES SURFACES COMMERCIALES AINSI QUE LES DERNIERS APPARTEMENTS

SURFACES COMMERCIALES

2e et 3e étages: SURFACE DE BUREAUX 2x340 m² (SURFACE DIVISIBLE)

PLACES DE PARC DISPONIBLES
CERTAINS AMÉNAGEMENTS PEUVENT ENCORE ÊTRE EXÉCUTÉS SELON LE DÉSIR DU LOCATAIRE

APPARTEMENTS

4e étage	3 1/2 pièces 80 m²	1200.–/mois+charges
4e étage	3 1/2 pièces 78 m²	1200.–/mois+charges

Pour tous renseignements, s'adresser à:

M. DESLARZES, AGENT GÉNÉRAL
AV. DE LA GARE 19, 1920 MARTIGNY
TÉL. (027) 721 74 10

F. STLADER, GÉRANT D'IMMEUBLES
BUNDESGASSE 35, 3001 BERNE
TÉL. (031) 389 76 15

Mobilière Suisse
Société d'assurances
l'assurance d'être bien assuré

SVIT
MARTIGNY
Rue du Bourg 3
A LOUER
APPARTEMENT D'UNE PIÈCE
avec cuisine agencée.
Loyer: Fr. 490.— + charges
Libre tout de suite ou à convenir.
Pour visiter:
Mme Perez
Tél. (027) 722 58 12
Pour d'autres renseignements, notre service de location:
Tél. (021) 320 88 61
cogestim
MAUPAS 6 - LAUSANNE

Abonnez-vous au «Confédéré»

COMMUNE DE SION

Mise au concours

Suite au décès du titulaire, la Municipalité de Sion met au concours un poste d'

employé au service du crématoire du centre funéraire de Platta

Conditions et traitement:

— CFC de monteur-électricien;
— être domicilié sur le territoire de la commune de Sion;
— salaire selon échelle des traitements de la municipalité de Sion;
— entrée en fonctions immédiate ou à convenir.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du chef du personnel, à l'Hôtel de Ville, ou du responsable du centre funéraire de Platta, tél. (027) 324 17 60.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, références et certificats, doivent être adressées au secrétariat municipal, Hôtel de Ville, Grand-Pont 12, 1950 Sion, **jusqu'au 31 mai 1997.**

Sion, le 16 mai 1997. L'Administration municipale

036-401047

Ing. dipl. FUST
ELECTROMENAGER
CUISINES/BAINS, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD
BOSCH Electrolux AEG
NOVAMATIC Bauknecht Miele

• Toutes les grandes marques • Prix bas • Conseil professionnel • Service de réparation

UN APPAREIL ELECTROMENAGER EN PANNE? Réparations et remplacement ultra-rapide pour toutes les marques. Tél. 0800 559 111

• Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Livraison à domicile et raccordement

Cafetière automatique
Solis Master Pro Spezial
UNE EXCLUSIVITE FUST!
Modèle haut de gamme pour la préparation d'un café aussi bon que celui des grands restaurants Unité d'ébullition "Gastro". Moulin très silencieux. Capacité: 100 tasses par jour. Sorties pour grandes tasses, récipient et verres.
Loc./m. AS incl. 142.–

Lave-linge
Miele W 900-21
Capacité: 5 kg. Programmation horaire: jusqu'à 9 heures. Faible consommation en eau et en électricité grâce au système de lavage économique intégré.
H 85, L 59,5, P 60 cm.
Loc./m. AS incl. 148.–
~~3210.–~~ 2890.–

Lave-vaisselle
Electrolux GA 611 SL
Pour 11 couverts. Touche de programmation de la mise en marche: jusqu'à 9 heures. Consommation en eau: 18,5 l seulement. Consommation électrique: 1,2 kWh.
H 75,9, L 54,6, P 56,3 cm.
Loc./m. AS incl. 102.–
~~2210.–~~ 1699.–

Réfrigérateur
Novamatic KS 2218-Ra4
Sans CFC
Volume: 222 l dont 18 dans le compartiment congéla-tion***. Dégivrage automatique Consommation électrique: 1,0 kWh/24 h. Durée de conversation des denrées en cas de panne de courant: 24 h.
H 125, L 55, P 60 cm.
Loc./m. AS incl. 31.–
~~990.–~~ 599.–

Congélateur Sans CFC + HFC
Bosch GSL 2116 Volume: 202 l. Durée de conservation des denrées en cas de panne de courant: 40 h. Consommation électrique: 0,75 kWh/24 h.
H 126, L 66, P 66 cm.
Loc./m. AS incl. 50.–
~~1310.–~~ 999.–

• Nous éliminons aussi vos anciens appareils • Livraison contre facture • Abonnement service compris dans les mensualités • Livraison immédiate de toutes les grandes marques à partir du stock • Appareils encastrables ou indépendants pour toutes les normes • Offre permanente de modèles d'exposition et d'occasion • **Garantie du prix le plus bas!** (remboursement si vous trouvez ailleurs dans les 5 jours le même appareil à un prix officiel plus bas).

Villeneuve, Centre Riviera 021 / 960 26 55
Martigny, Marché PAM, rte de Fully 027 / 721 73 90
Sion, Av. de Tourbillon 47 027 / 322 77 33
Vevey, Rue de la Madeleine 37 021 / 921 70 51
Réparation rapide et remplacement immédiat d'appareils de toutes marques *0800 559 111*
Consultation et service de commandes téléphoniques *155 56 66*
005-423865

CENTRE MANIFESTATIONS EXPOSITIONS REUNIONS
CERM Martigny

mardi 27
mercredi 28
mai 97
9 h.30 à 20 h.30

Restauration midi et soir
Attraction foraine pour les tout petits
Animation Radio Rhône

BRADERIE de printemps

Participez à la tombola gratuite

en déposant ce coupon avec votre nom et adresse au restaurant du CERM

Fr. 1'000.- de prix

tirage au sort le mercredi 28 mai à 18 heures

Nom :
Prénom :
Adresse :

EDITO DÉBAT D'IDÉES

1er round d'observation

Round d'observation au Grand Conseil lors de la dernière session.
Les cinq conseillers d'Etat s'observent du coin de l'œil. Si les deux anciens sont connus et leurs réactions prévisibles, il n'en est pas de même avec les trois nouveaux.
D'abord, le Grand Conseil nouveau veut savoir comment les élus du 16 mars se comportent, ensuite, les conseillers d'Etat entre eux connaissent encore mal les réactions de leurs collègues.
Ainsi, lorsque Peter Bodenmann s'est exprimé, ses quatre collègues étaient là observant les réponses du socialiste.
Mais dans le même ordre d'idée, MM. Rey-Bellet et Fournier n'ont jamais connu un public aussi attentif.
A première vue, on peut se dire que la collégialité gouvernementale doit encore progresser.
Pour le surplus, on peut dire que l'activité politique cantonale connaît un souffle de dialogue et d'ouverture qui pourra donner de bons fruits.
On remarquera que le président du Parlement, M. Dany Perruchoud, respectueux du nouveau règlement du Grand Conseil, veut rendre le Parlement plus efficace, secouer les habitudes et est déterminé à accélérer les procédures.
Un exemple: un objet ne sera pas traité au Grand Conseil tant que la commission d'étude n'aura pas rendu son rapport.
L'exécutif et l'administration ont eu peine à accepter ce mode de faire qui contraint à une meilleure planification du travail.
Cela dit, le premier rapport du chef du Département de l'énergie sur les FMV, transmis aux commissions permanentes, a aussi secoué les torpeurs surtout parce qu'il circulait en sous-main.
Les méthodes de gestion de la politique changent et c'est tant mieux.

DAR

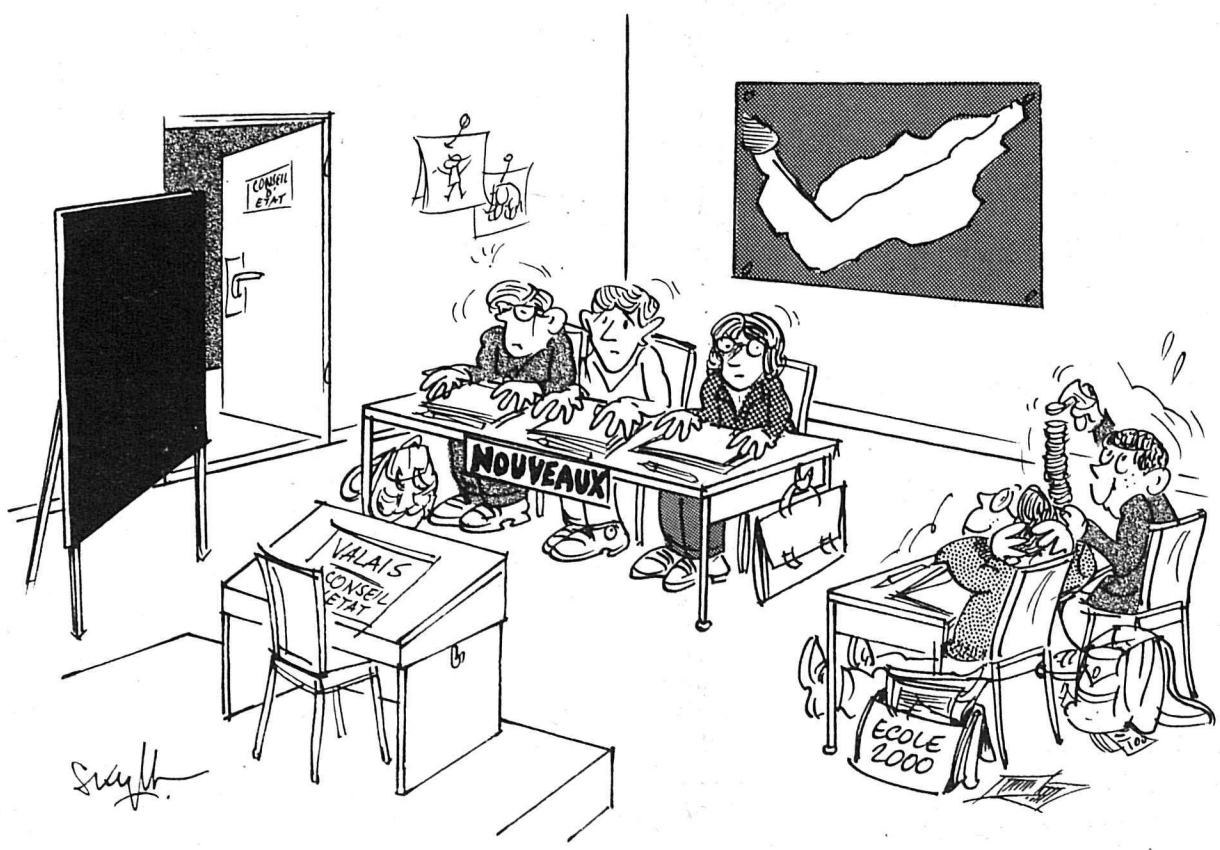

Une ère nouvelle

Tout le monde s'accorde pour dire qu'après les élections cantonales de ce printemps, le Valais politique ne sera plus jamais comme avant. Au-delà des résultats électoraux, c'est la conscience collective du Valais qui a manifesté sa volonté d'entrer dans une ère nouvelle. Les gagnants ne sont pas tel ou tel parti politique mais bien le Valais tout entier. Son image de marque à l'extérieur va s'en trouver nettement améliorée et on ne pourra plus dire des Valaisans qu'ils sont atypiques et renfermés sur eux-mêmes. Cette capacité d'ouverture, qui s'est déjà fait sentir lors du vote sur l'Europe, va pouvoir maintenant continuer à se développer et à se répandre plus librement.
Il est intéressant de constater que le PDC, qui reste pourtant encore majoritaire à l'exécutif et au législatif cantonal, a perdu l'arrogance qu'il manifestait encore il y a peu de temps et a renoncé à user de la force pour maintenir les positions qu'il avait usurpées pendant si longtemps. Qu'il l'ait fait par analyse intelligente ou par peur, peu importe. Le fait est que, au législatif tout d'abord, il a accepté de partager ses responsabilités avec ses partenaires au Gouvernement. C'est intelligent car cela va obliger les partis minoritaires à devenir plus créatifs que critiques.
Ce changement de mentalité est encore plus frappant lorsque l'on analyse la répartition des départements entre les conseillers d'Etat. Le compromis bien helvétique qui fut trouvé pourra chagriner d'aucun qui estime qu'on n'aurait pas dû remettre en cause la nouvelle organisation décidée à la fin de la dernière législature. Mais l'erreur ne fut-elle pas le fait du parti majoritaire d'avoir voulu, à la veille des élections, imposer une organisation qui était faite par lui et pour lui, certain qu'il était de maintenir quatre de ses représentants au Gouvernement. Le changement historique qui survint justifie parfaitement les aménagements qui furent décidés.
Sous la présidence avisée de Serge Sierro, Peter Bodenmann eut l'intelligence de laisser aux démocrates-chrétiens une porte de sortie honorable. Certes il n'a pas reçu les Travaux Publics, mais il obtient la seule chose qui l'intéressait dans ce département, à savoir la réalisation de l'autoroute et des lignes transfrontalières, ainsi que le Département si important de l'énergie. C'est certainement plus qu'il n'en espérait.

Tirant les leçons de l'affaire Dorsaz, le PDC lâche aujourd'hui complètement M. Wyer, confiant le Département de l'énergie à son plus grand adversaire. Cela fait de nombreuses années que les radicaux dénoncent la mauvaise gestion des FMV. On se réjouit de voir ce secteur économique très important pour le Valais être géré avec transparence, dans l'intérêt public général et non plus d'un parti en particulier. En permettant à Peter Bodenmann d'ouvrir tous les placards, de découvrir toutes les casseroles existantes, le PDC a planté les lauriers qui serviront à tresser la couronne dont s'ornera le représentant socialiste lors des prochaines élections.

Les radicaux attendent beaucoup de Serge Sierro au sein de ce Conseil d'Etat rénové. Entre deux conseillers d'état haut-valaisans nettement marqués à gauche, deux conseillers d'état bas-valaisans nettement marqués à droite, jamais la position du radical ne fut tant favorable pour s'imposer comme charnière centrale et arbitre des débats qui devraient s'instaurer au sein du Conseil d'Etat. Certes les risques sont proportionnels aux enjeux mais Serge Sierro a les capacités et les moyens de jouer ce rôle et de faire l'histoire.

Le peuple valaisan attend beaucoup de ce nouveau Gouvernement. L'assainissement des finances publiques, la résorption du chômage, une meilleure exploitation des ressources naturelles, la redynamisation du tissu économique sont autant de défis qui devront être relevés. L'échec n'est pas permis car il pourrait remettre en cause l'ouverture tant désirée par le peuple valaisan. C'est la raison pour laquelle les minoritaires ne devront pas se laisser enfermer dans le principe de la collégialité si les forces de l'immobilisme tentaient de résister au changement.

MARCEL-HENRI GARD
Ancien député radical

Prochain invité du Club de la presse Radio-Rhône/BCV

Christophe Salin, Président directeur général des Domaines Rothschild (Lafite)

On pourrait imaginer ce prochain Club de la Presse BCVs Radio-Rhône, le 27 mai, placé sous le thème de l'œnologie. Pourtant, il n'en sera rien. Christophe Salin, invité, est Président directeur général des Domaines Rothschild (Lafite) depuis 1990. Né en 1955 dans le Département de la Marne, il a été formé aux «European Business Schools» de Paris, Londres et Francfort et a assuré la direction administrative et financière d'importantes entreprises en Iran, en Afrique du Sud, au Nigeria et à Paris, avant de mettre son expérience à disposition de cette importante société de notoriété internationale.
sous l'autorité du Baron Eric Rothschild, les Domaines Rothschild exercent actuellement leur métier de vigneron à une échelle internationale et ne cessent de s'accroître à l'étranger. *Quel marketing de développement est pratiqué dans cette société qui véhicule son image de prestige à travers le monde entier? Quels sont les secrets d'une telle réussite?* M. Christophe Salin les dévoilera en direct sur les ondes de Radio Rhône le mardi 27 mai de 19 heures à 19 h. 45. Il sera interviewé par Mme Ariane Manfrino-Alter du *Nouvelliste*, M. Alain Giroud de la *Tribune de Genève*, et M. Rolf Kriesi, rédacteur en chef de *Vinum*. Notons encore que le débat sera animé par Mme Geneviève Zuber, rédactrice en chef de Radio Rhône.

Remerciements

Nous avons une pensée reconnaissante à l'égard de notre vigneron

RICHARD COMBY

à Saxon, décédé accidentellement, le 17 mai.

Richard nous laisse le souvenir d'un homme chaleureux, d'une intégrité absolue recherché pour ses vastes connaissances du domaine paysan. Pendant vingt ans, il fut notre vigneron diligent. Sa chaleur communicative et son dévouement nous font dire «MERCI» à sa famille, à laquelle nous répétons, en toute affection, nos condoléances émues et sincères.

SI DE LA SOURCE DES BAINS DE SAXON SA
Saxon, le 20 mai 1997. MARCO BRUCHEZ JACQUES VOLLUZ

Objets de la votation populaire du 28 septembre 1997

Le Conseil fédéral a définitivement fixé les objets qui seront soumis au vote populaire le 28 septembre 1997:
1. Arrêté fédéral (urgent) du 13 décembre 1996 sur le *financement de l'assurance-chômage* (RO 1996-3459) et
2. Initiative populaire du 22 juillet 1993 «*Jeunesse sans drogue*» (arrêté fédéral du 21 mars 1997, FF 1997-II-531).

PRDV: assemblée générale Votations fédérales et JO: débats contradictoires

Les délégués du PRDV sont invités à participer à une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu **ce vendredi 23 mai à 19 heures à la Salle du Grand Conseil,** rue du Grand-Pont, à Sion.
Ordre du jour:
1. Ouverture de l'assemblée et propos de bienvenue par le représentant de la section de Sion.
2. Rapport politique par M. Claude Oreiller, président.
3. **Votations fédérales**
3.1. Initiative «Négociations d'adhésion à l'UE que le peuple décide».
Rapport par Mme Béatrice Pitteloud, déléguée aux affaires européennes, débat et décision.
3.2. Initiative «pour l'interdiciton d'exporter du matériel de guerre».
Débat contradictoire, entre MM. Pascal Couchepin, conseiller national, et Jean-Henri Dumont, député, débat et décision.
3.3. Suppression de la régale des poudres.
Rapport par M. Jean-Yves Clivaz, député, débat et décision.
4. **Votation cantonale**
4.1. J.O 2006
Débat contradictoire entre MM. Bernard Comby, conseiller national, Jean-Pierre Seppey, comité d'initative JO 2006, et Germain Clavien, écrivain, président du comité Non JO 2006, et Marie-Thérèse Sangra, secrétaire du WWF Valais. Débat mené par M. François Dayer, rédacteur en chef du NF.
5. Divers.

Sion Valais 2006: lancement d'un comité de soutien

La présidence, outre le conseiller d'Etat Raymond Deferr, est composée de Sepp Blatter, secrétaire général de la FIFA, Venthône, Chantal Bournissen, championne du monde du combiné en ski alpin, Vex, Pierre Crittin, vice-président de la Municipalité, Martigny, Koni Hallenbarter, vainqueur de la Vasa Loppet, Obergesteln, Ruth Kalbermatten, présidente de la ville de Viège, Gabrielle Nanchen, ancienne conseillère nationale, Icogne, Roland Pierroz, cuisinier de renom, Verbier, Peter Planche, président de la ville de Brigue, Tibor Varga, artiste mondialement connu, fondateur du Festival Tibor Varga, Grimisuat, et Pirmin Zurbriggen, médaillé olympique, Saas Almagell.

CONFEDERE
Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration:
11, r. du Grand-Verger (1er étage), 1920 Martigny
Case postale 216 - CCP 19-58-3
☎ rédaction (027) 722 65 76 - fax 722 49 18
Service de publicité: Publicitas,
Agence de Martigny, rue du Rhône 4,
☎ (027) 722 10 48 - fax (027) 722 52 78
Service *Confédéré*, 1920 Martigny
☎ (027) 722 56 27 - fax (027) 722 15 17
Succursale de Sion, avenue de la Gare 25,
☎ (027) 329 51 51 - fax (027) 323 57 60
Composition:
Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
Téléfax 722 04 75
Impression:
Impress SA, Sierre

AGENCE
HYUNDAI
GARAGE-ATELIER
LOUIS BERGUERAND

Services - Freins - Embrayages

Réparation de véhicules toutes marques

Route du Simplon 49B
1920 MARTIGNY

(027) 722 76 27
Privé (027) 746 18 31

Vacances et liberté

Opel Frontera Niagara et San Diego

– Exécutions spéciales du véhicule de loisirs 4×4
– Equipement supplémentaire à un prix avantageux

La Frontera s'est rapidement affirmée comme l'un des véhicules de loisirs à quatre roues motrices les plus prisés par la clientèle suisse. Tous les modèles disposent d'un équipement de série fort complet qui comporte, entre autres, l'ABS, la direction assistée, l'airbag grand format conducteur et passager, une radio-cassette stéréo, le verrouillage centralisé, les lève-glaces électriques, les rétroviseurs extérieurs à réglage et chauffage électrique et le dispositif antidémarrage, pour ne citer que les éléments les plus importants.

Frontera Niagara

Basé sur l'exécution Sport, 3 portes, animée par le moteur 2 litres à essence (85 kW/115 ch) le modèle Niagara offre en plus des jantes en alliage léger, des bandes de protection latérales, un boîtier de protection rigide et décoré pour la roue de secours, une laque micra «Rio Verde», un habillage intérieur très élégant, harmonisé à la couleur de la carrosserie, des marche-pieds latéraux, des barres sur le toit et un pare-buffle en matière synthétique correspondant à la législation suisse avec phares longue portée intégrés. La Frontera Sport Niagara 3 portes est proposée au prix de Fr. 35 550.—. Diverses options dont l'air conditionné au prix spécial de Fr. 975.— sont disponibles.

Frontera San Diego Diamond

Ce modèle spécial est basé sur l'exécution 5 portes dotée en série du moteur à essence 2,2 litres ECOTEC 16 soupapes (100 kW/136 ch). En plus de l'équipement de base, l'exécution San Diego Diamond est dotée d'un habillage intérieur en cuir, de l'air conditionné, d'une peinture métallisée Mica (Vert Jungle ou noir Cap Nord), de sièges antérieurs chauffants, d'un volant réglable gainé de cuir, de rétroviseurs extérieurs peints dans la couleur de la carrosserie, de marche-pieds latéraux et de jantes en alliage léger à trois rayons. De plus, la roue de secours et placée dans un boîtier rigide fort pratique. Ce modèle spécial et luxueux est offert au prix de Fr. 45 500.—.
Sur la Frontera San Diego, le moteur turbodiesel 2,5 litres (85 kW/115 ch) est offert en option.

V·A·G GARAGE DE LA PIERRE-A-VOIR

Jules & Cyrano VOUILLAMOZ

VW – AUDI
Auto-électricité – Injection
SERVICE BOSCH
1907 SAXON / VS

Tél. 027 / 744 23 33
Fax 027 / 744 31 89

Collaborateur: **Nicolas LAMBIEL**

036-387699

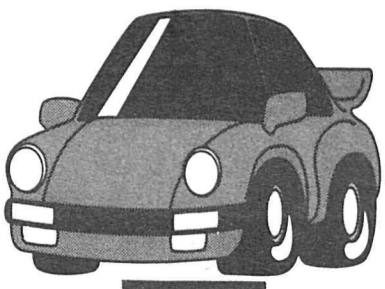

AUTOMOBILE

«SI VOUS VOULEZ TOUT... SAUF PAYER BEAUCOUP!»

LA NOUVELLE ESCORT STYLE DÈS FR. 20 350.–

Prix TVA incluse

Même si vous avez des exigences élevées, avec l'Escort Style vous n'avez en aucun cas à y renoncer. Et cela pour un prix qui vous enthousiasmera, à tous points de vue. Permettez-nous de vous en convaincre personnellement.

SION: Garage Kaspar SA 027/ 322 12 71 MARTIGNY: Garage Kaspar SA 027/ 722 63 33
ARDON: Garage du Bisse 027/ 306 13 57 LE CHÂBLE: Garage St-Christophe 027/ 776 23 23
RIDDES: Garage du Pont 027/ 306 39 87

Enfin un monospace qui procure aussi le plaisir de conduire.

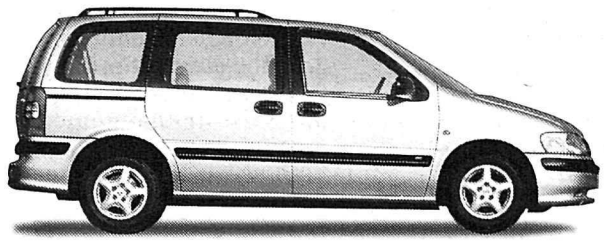

La nouvelle Opel Sintra.

Opel. 15 ans No 1 en Suisse.

OPEL

GARAGE DU SIMPLON
MARTIGNY SA / OPEL

Tél. (027) 721 60 80
Fax (027) 721 60 99

Route du Simplon 112
1920 Martigny

NOS AGENTS LOCAUX:
Fully: Garage Carron
Saxon: Garage B. Monnet
Le Châble: Garage du Mont-Brun S.A.
Saint-Maurice: Garage Bossonnet
Sembrancher: Garage Fellay

McCANN-ERICKSON 7S.24

Vient d'arriver:
La nouvelle Audi A6.

Pas seulement une nouvelle auto – une nouvelle idée.

SIERRE GARAGE OLYMPIC S.A., A. ANTILLE ☎ (027) 455 33 33

Sion	Garage Olympic S.A., A. Antille	☎ (027) 323 35 82
Sion	Garage des Deux-Collines, A. Frass	☎ (027) 322 14 91
Sion	Garage Michel Pfefferlé S.A.	☎ (027) 203 20 51
Champlan	Garage des Landes S.A., P.-A. Fellay	☎ (027) 398 32 44
Nendaz	Garage de Nendaz, V. Girolamo & Fils	☎ (027) 288 27 23
Saxon	Garage de la Pierre-A-Voir	☎ (027) 744 23 33
Fully	Garage Challenger, Cotture-Taramarcaz	☎ (027) 746 13 39
Martigny	Garage Olympic S.A., A. Antille	☎ (027) 722 12 27
Orsières	Garage du Grand-Saint-Bernard, G. Perraudin	☎ (027) 783 12 50
Lourtier	Garage Arc-en-Ciel, V. Maret	☎ (027) 778 14 55
Verbier	Garage de la Piscine S.A., Jost Frères	☎ (027) 771 69 13

Leasing AMAG dès Fr. 20.95/jour, Fr. 636.85/mois, durée 48 mois, 10000 km/an. Prix catalogue Fr. 41100.–, TVA comprise.

Audi

VOTATION CANTONALE

Jeux olympiques d'hiver 2006

Heure des questions: réponse du président du Conseil d'Etat

Le Gouvernement souhaite un large «OUI» Leur organisation peut et doit être optimalisée

Le Conseil d'Etat valaisan, solidaire avec le Comité d'initiative des Jeux olympiques d'hiver 2006 en Valais, prend les critiques émises à l'encontre des Jeux au sérieux et souhaite organiser une table ronde associant tant les organisations de protection de l'environnement que les opposants. Le Comité de candidature, dès sa constitution, prendra les mesures souhaitables pour optimaliser le projet, notamment au travers d'un concours d'idées et en veillant à ce que les infrastructures mises en place puissent être utilisées à long terme.

C'est dans cet esprit, que le Conseil d'Etat et une délégation du Comité d'initiative se sont rencontrés le 2 mai dernier pour un fructueux débat. Cette discussion a permis de dégager les éléments suivants:

1. La situation actuelle

- Le dossier 2002 avait déjà obtenu d'excellentes notes face à la concurrence internationale.
- Les milieux économiques de notre payas ont, en particulier, encouragé les initiateurs à présenter une nouvelle candidature pour 2006.
- Les Jeux olympiques peuvent à moyen terme provoquer un volume d'investissements considérables en Valais.
- Le projet actuel — à juste titre axé en priorité sur la faisabilité — démontre qu'il est techniquement et financièrement possible d'organiser ces Jeux dans un cadre raisonnable, et sans risque financier.
- Au stade actuel de la réflexion, une série de question restent nécessairement ouvertes: divers éléments du projet doivent et peuvent, sans autre, être optimalisés lors de l'élaboration du dossier de candidature. Ils le seront. C'est ainsi, qu'en cas de vote positif lors de la consultation populaire de juin prochain, de nouvelles structures, exigeant de nouvelles compétences, seront mises en place pour préparer ce dossier.
- Le peuple valaisan votera dans moins d'un mois sur le principe d'une éventuelle candidature et par conséquent sur le crédit et la garantie financière à octroyer.

2. Les milieux opposés ont jusqu'ici émis les critiques suivantes

- Emplacement du village olympique au Petit-Champsec, à Sion.
- Meilleure post-utilisation des infrastructures du village olympique et du centre des médias.
- Nombre des patinoires et leur utilisation (frais consécutifs) après les Jeux olympiques.
- Les problèmes d'environnement avant, pendant et après les Jeux doivent être réglés par le Conseil d'Etat et les organisateurs.
- Craintes concenant les risques financiers.

3. De toutes les prises de position, il ressort que les points suivants ne sont pas contestés

- Les épreuves de ski alpin se dérouleront dans le Valais central (Montana-Crans et Veysonnaz).
- Les épreuves de ski de fond auront lieu dans la vallée de Conches.
- Le site du village olympique se trouvera dans la région de Sion.
- Les épreuves de bob et de luge se dérouleront à St-Moritz.
- Les épreuves de sports de glace auront lieu dans la plaine du Rhône.

4. Conséquences et conclusions

Le dossier olympique doit être remis au Comité international olympique dans 15 mois. Dans l'intérêt d'une candidature couronnée de succès, le Conseil d'Etat souhaite, avec la collaboration de la ville de Sion, de la Confédération et du Comité de candidature, mettre au point des propositions axées sur l'avenir:

- Afin d'optimaliser les études et les documents de travail actuels et amener le dossier de candidature au niveau le meilleur possible, des concours d'idées seront organisés immédiatement après une décision populaire favorable, dans le but de trouver des utilisations durables et judicieuses pour toutes les infrastructures à réaliser.
- Le Conseil d'Etat s'efforcera — en collaboration avec la Confédération — de mettre sur rails sans tarder un large programme de formation et de qualification, de même qu'un programme d'occupation, destiné à des chômeurs des secteurs de la planification et de la construction, qui devra servir à affiner les documents de décision et de travail existant dans le dossier de candidature.
- En vertu de la Charte sociale signée par les syndicats, l'Etat, la commune de Sion et le Comité d'initiative, le dialogue avec les partenaires sociaux sera poursuivi, afin que les Jeux répondent, également sur le plan social, aux objectifs d'un développement durable.
- Toutes les organisations de protection de l'environnement ainsi que les milieux opposés à la tenue des Jeux seront invités à une table ronde. Toutes les questions pourront être abordées sans restriction.

En Valais, 13 000 personnes sont à la recherche d'un emploi. Le Valais ne peut pas se permettre de refuser les Jeux sans que tous les milieux concernés ne se soient mutuellement efforcés de trouver une solution satisfaisante.

En résumé, les critiques à l'encontre du projet actuel doivent être prises au sérieux. Une optimalisation du projet est dans l'intérêt de toutes les parties et augmente les chances de voir les Jeux olympiques 2006 se tenir effectivement en Valais.

Dans ce sens, le Conseil d'Etat invite tous les milieux à accepter l'offre d'une collaboration constructive.

Le Groupe Mutuel appuie la candidature valaisanne

Le Groupe Mutuel Assurances s'engage en faveur de l'organisation des Jeux Olympiques Sion-Valais 2006. Il a adhéré au club «Treize Etoiles» de soutien à la candidature valaisanne. La convention du partenariat a été signée, hier, par le président du Conseil d'administration du Groupe Mutuel, Me Charles-Marie Crittin, et le directeur général Pierre-Marcel Revaz, et le président du comité d'initiative des JO, Gilbert Debons. Conscients de leurs responsabilités, les dirigeants du Groupe Mutuel — l'une des plus importantes entreprises du canton — ont mis en exergue leur volonté d'apporter leur pierre à la mise sur pied d'une manifestation qui donnera un coup de fouet à l'économie cantonale. La maîtrise d'un événement d'une telle envergure permettra, d'autre part, de mettre à l'épreuve les capacités de gestion des organisateurs.

Les JO constituent une chance pour les entreprises qui osent entreprendre en leur permettant de diversifier leurs produits et de parfaire leur savoir-faire.

En s'engageant derrière les JO, le Groupe Mutuel veut encourager la pratique du sport, synonyme de santé et de bien-être, deux valeurs essentielles de notre société. Valeurs auxquelles il faut ajouter la solidarité dont l'un des meilleurs exemples est le grand rassemblement de la jeunesse derrière la bannière olympique.

Le Groupe Mutuel qui, avec ses 340 000 assurés, est devenu le leader romand des assureurs-maladie se réjouit d'apporter sa contribution à cette candidature qui, malgré les incertitudes liées à ce type de projets est porteuse d'espoirs et d'emplois pour la jeunesse.

JO: et notre portemonnaie?

La polémique fait rage autour de l'opportunité d'organiser en Valais les JO d'hiver 2006. C'est pourquoi, à la veille de ce scrutin capital pour notre canton, il faut dépassionner le débat et examiner froidement ce dossier.

En premier lieu, reconnaissons que l'enthousiasme délirant ou la folie des grandeurs de certains ne sont pas là pour rassurer le citoyen. C'est ainsi que nous ne pouvons, en aucun cas, suivre ceux qui pronent encore des investissements somptuaires ou parfaitement inutiles, tels qu'une piste de bob ou un village olympique à l'américaine...!

Par ailleurs nous ne pouvons accepter des atteintes majeures à l'environnement. Nous souhaitons des jeux de l'équilibre, à l'image de ceux préparés pour 2002, dont le soutien populaire a été remarquable.

Dans cette perspective, le Groupement de la population de montagne du Valais romand (GPMVR) donne son aval au rapport du Comité d'initiative de novembre 1996, empreint de mesure et de réalisme. Il relève le sérieux avec lequel la candidature se prépare. Cette affirmation n'est pas vaine, puisque tant les autorités cantonales que fédérales l'ont reconnu. De plus, de nombreux sponsors se sont massivement engagés financièrement pour soutenir ce projet d'avenir.

En bref, les arguments que le Groupement retient sont les suivants:

- Le Valais dispose d'une occasion extraordinaire d'offrir à la jeunesse du monde entier un lieu de rencontre privilégié, lui permettant, de surcroît, d'améliorer son image.
- Les conditions de base pour l'organisation des JO sont réunies: infrastructures et équipements en majorité existants, capacités et compétences reconnues dans la mise sur pied de grandes manifestations.
- Un bon équilibre a été respecté entre les régions, afin que chacune d'entre elles se sente concernée tant par les épreuves sportives que par les programmes culturels ou par d'autres activités annexes.
- Sur le plan économique, notre pays peut démontrer sa capacité d'aller de l'avant malgré la morosité ambiante. De plus, les retombées directes et indirectes ne seront pas négligeables. A titre de comparaison, le programme de relance voté par la Confédération pour lutter contre la crise s'est élevé à Fr. 560 millions pour toute la Suisse, dont Fr. 20 millions pour le Valais; le budget des JO est donc 46 fois plus important...! Autrement dit, pour 1 franc dépensé par les citoyens, on générera un investissement de près de 10 francs, qui plus est payé presque totalement par des organismes étrangers au canton.
- L'effort financier demandé aux collectivités publiques communales, cantonale et fédérale (Fr. 100 millions et Fr. 80 millions de garantie) est très raisonnable, compte tenu du budget global (qui s'élève à Fr. 930 millions). Rappelons que Fr. 490 millions sont d'ores et déjà assurés (droits de télévision) et que l'on compte un apport de sponsoring d'au moins Fr. 180 millions. Les autres recettes proviendront des ventes de billets, des loteries et monnaies olympiques, des ventes de services, etc. Pour avoir un ordre de grandeur, si on additionnait les investissements à la charge du canton et des communes (Fr. 45 millions) et les montants prévus comme garantie du déficit éventuel (Fr. 50 millions) et si on les répartissait entre tous les citoyens, chaque valaisan assumerait moins de Fr. 40.— par an pendant dix ans!

Objectivement, les risques encourus sont bien minimes par rapport aux avantages substantiels retirés. Les cautèles mises en place (contrôles financiers, contrat social, contrat nature, etc.) ne permettent pas de dérapages. Par ailleurs, le Comité d'initiative a su garder et éviter des investissements absurdes (telle une piste de bob). Il a également vivement souhaité que l'on mette en place une véritable stratégie pour gérer «l'après-jeux». C'est pourquoi, le GPMVR, confiant, recommande aux Valaisannes et aux Valaisans de voter OUI aux JO 2006.

GPMVR
DOMINIQUE SIERRO, Président

Tribune libre

Non aux JO

Ainsi les citoyens valaisans sont appelés à se prononcer pour ou contre les Jeux de Sion 2006. Un engagement de 50 millions de couverture de déficit a déjà été pris pour nous tous par le Grand Conseil; merci Messieurs les députés. Qu'en est-il au niveau des communes?

L'Administration communale de Martigny n'a elle reçu qu'un document général concernant le projet d'organisation de Jeux olympiques de joutes de sport de glace. Une patinoire y serait mise à disposition moyennant participation des Jeux olympiques; on ne dispose donc d'aucune estimation financière bien étudiée de ce que lui coûterait une participation. A quelques jours de devoir se prononcer, c'est beaucoup de flou, volontaire ou non. On nous demande donc, citoyens de Martigny, de souscrire à une soupe populaire sans savoir ce qui cuit dans la marmite! Un excellent pot-au-feu, ou quelque morceau de cadavre desséché sur lit de pissenlits?

Non, Messieurs du comité d'initiative! Un peu de sérieux et un brin de pudeur! Citoyens de Martigny, refusez l'aventure. Votez NON aux Jeux Sion 2006.

PIERRE FRANC, MARTIGNY

Pour le tourisme: OUI aux Jeux!

Formé par une cinquantaine de députés représentant l'ensemble des partis politiques valaisan, le Groupe Tourisme du Grand Conseil s'est constitué vendredi à Sion, dès la fin de la 1re session parlementaire de la législature. Ce groupe a pour objectif de «défendre et promouvoir les intérêts du tourisme valaisan, dans le cadre des activités générales du Parlement cantonal».

Un comité de sept personnes a été désigné avec un bureau directeur formé de MM. Jean-Marie Luyet (PRD), président, Félix Zurbriggen (CSPO), vice-président pour le Haut-Valais, et Eric Balet (PDC), vice-président pour le Bas-Valais.

Tout comme l'ensemble du Grand Conseil l'avait fait lors de la précédente législature, le groupe nouvellement constitué s'est unanimentment prononcé en faveur des Jeux Olympiques de 2006.

Conscient qu'il s'agit là d'un projet indispensable pour la santé du tourisme valaisan en particulier et pour l'ensemble de l'économie cantonale en général, il engage vivement les Valaisannes et Valaisans à prendre conscience des enjeux mis en cause, et à voter massivement OUI aux Jeux Olympiques de 2006 le 8 juin prochain.

CULTURE

DERNIÈRE SEMAINE

Deux Valaisans au Manoir Jean-Michel Gard nous dit

JEAN-MICHEL Gard a renoué avec le Valais pour l'exposition qu'il présente actuellement. Il a choisi deux artistes de la région sédunoise: Albain Blanchet et Alain de Kalbermatten, amis depuis longtemps et qui ont exposé ensemble depuis des années. Il y a en effet plus de vingt ans que je faisais mon premier article sur eux, avant même leur manifestation à la Galerie du Vieux-Jacob de Montorge, qui lança le couple.

Albain vit et travaille dans sa demeure ancienne dominant le lac de Montorge, tandis qu'Alain est enraciné en face, dans son chalet des Mayens-de-Sion.

L'exposition au Manoir commence au rez-de-chaussée par une présentation commune de leurs œuvres, dans les deux premières salles. Comme nous l'a dit très bien Jean-Michel:

— Ils se mélangent, se complètent et s'épaulent mutuellement de façon remarquable.

Commençons par Albain Blanchet, puisque deux de ses œuvres sont, à la vue de tous les passants, dressées sur la pelouse. Mais laissons parler le directeur du Manoir.

Photo A. de Kalbermatten, 1997

— Albain Blanchet a une formation d'autodidacte, qu'il revendique d'ailleurs fièrement. Ayant suivi un apprentissage de décoration pour complaire à ses parents. Le jeune homme abandonne ce métier, en 1974, en découvrant ses aptitudes pour le dessin et la sculpture. Courageusement il décide de se consacrer exclusivement à ses recherches d'artiste.

Sa rencontre avec Paul Messerli l'initie au monde de l'abstraction et sa longue amitié avec Chavaz l'encouragent dans ses choix.

Avec l'exposition du Manoir, Albain renoue avec la sculpture, discipline qu'il avait été contraint d'abandonner et qu'il n'avait pas pratiqué depuis plus de dix ans. Pourtant la sculpture n'a jamais cessé de le préoccuper depuis le début de sa carrière. Il a d'ailleurs remporté plusieurs prix de sculpture, notamment celui proposé par l'Institut St-Raphaël, pour lequel il réalise, en 1977, une œuvre monumentale en acier-corten, dans le quartier sédunois de Champsec. On peut d'ailleurs voir nombre de ses sculptures monumentales sur les places publiques du Valais (voir encadré).

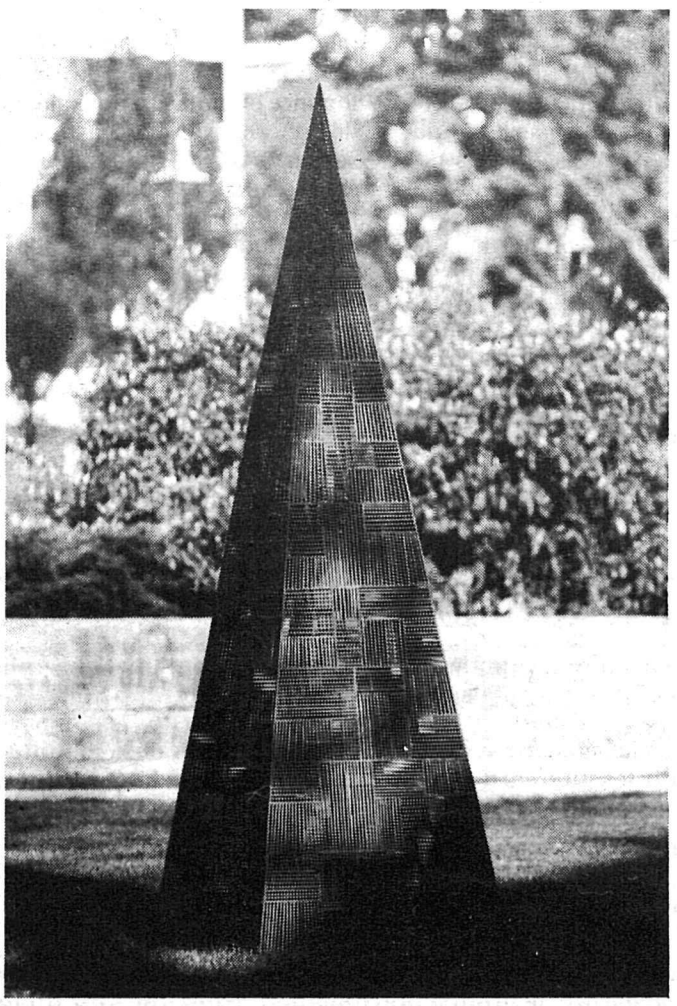

Une des deux sculptures d'Albain Blanchet que l'on peut voir actuellement sur les pelouses du Manoir. Ces sculptures sont constituées par des petites barres de métal, dont le long et minutieux travail d'assemblage n'est pas sans rappeler la lente et patiente élaboration de ses dessins à la plume. (Photo G.-A. Cretton)

UN des mérites d'Alain de Kalbermatten a été, tout en respectant la dimension poétique de son camarade Albain, de chercher à établir avec lui, des passerelles où ils se retrouvent.

Le photographe est médecin. Il a son cabinet à Thyon 2000 pendant la saison de ski et pratique son art tranquillement le reste de l'année. Pour accorder sa sensibilité à celle d'Albain Blanchet, il a voulu fixer des effets de lumière. Ecoutons de nouveau Jean-Michel Gard.

— Le photographe a fréquenté l'atelier du sculpteur pour s'imprégner des lieux. Et se plaçant sous l'emblème de la couleur, il a traduit ses impressions en rouge, en jaune et en bleu, pour réaliser ce qu'il a baptisé ses photochromes.

Ne reculant pas devant l'obligation de créer un nouveau mot... qui aura peut-être bientôt les honneurs du dictionnaires?

— Il partage sa vie entre Sion et le Canada, patrie de son épouse, ou de lointains voyages. Quand il se réfugie au retour dans son chalet des Mayens, il procède au tirage de ses nombreux clichés qu'il développe dans son propre atelier. C'est une phase essentielle de son travail et c'est seulement alors que naît l'idée d'un thème qui va l'occuper et l'accaparer pendant des années. C'est dans sa paisible retraite que se décantent et se précisent ses recherches.

Les écrits de Jean-Pierre Giuliani sur Alain Blanchet viennent d'être regroupés en une publication, très bien illustrée que l'on trouve au Manoir.

MARGUETTE BOUVIER

SCULPTURES MONUMENTALES D'ALBAIN BLANCHET SUR LES PLACES PUBLIQUES

A Champsec: devant l'Institut Saint-Raphaël

Lens: devant le centre scolaire

Icogne: sculpture en acier peint

Sion: Hôpital de Gravelone monumental relief en bois

Sion: Centre d'entretien des routes.

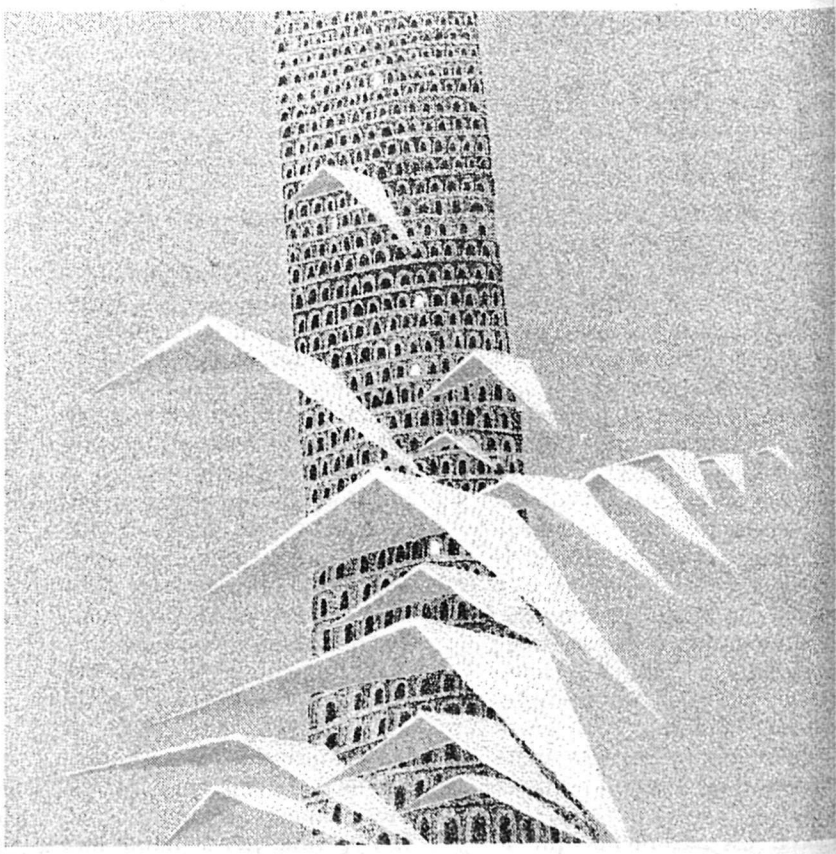

Encre de Chine, Albain Blanchet.

la Page ECONOMIQUE
NOUVELLE REVUE (VD) - CONFÉDÉRÉ (VS) - LE GENEVOIS (GE)

ANALYSE

Intérêts de la dette fédérale en légère baisse

La dette de la Confédération coûte environ 1,15 franc par habitant et par jour. Au total, selon les chiffres fournis par l'Administration fédérale des finances, la charge de la dette a atteint plus de 2,8 milliards de francs en 1996.

Exprimés en part des dépenses totales de la Confédération, les intérêts passifs ont atteint 6,7% en 1996. Cela représente une légère amélioration par rapport à 1995 (7.6%) et 1994 (7,4%), deux années au cours desquelles les charges d'intérêt ont franchi la barre des 3 milliards de francs. Il y a dix ans, le fardeau de la dette ne représentait que 1,4 milliard de francs. Si les intérêts bruts ont diminué par rapport aux deux années précédentes, c'est dû essentiellement à la baisse des taux d'intérêt.

SDES

PRESTATIONS SOCIALES

UNE EMBARCATION DÉJÀ BIEN CHARGÉE

Selon le rapport «Perspectives de financement des assurances sociales», publié en juin 1996, le simple maintien du volume actuel des prestations, sans extension aucune, nécessitera environ 320 milliards de francs supplémentaires à l'horizon 2010.

Compte tenu d'une croissance réelle des salaires estimée à 1% l'an, les recettes devraient augmenter de 16 milliards. Resteraient à financer 14 mrd fr., dont 9 proviendraient d'une hausse des cotisations sociales et de la fiscalité (TVA) et le solde d'une source encore indéterminée.

En 1995, les dépenses sociales dépassaient 85 mrd fr. (deux fois le budget de la Confédération!); elles représentaient 32,7% de la masse salariale soumise à l'AVS. En 2010, ce pourcentage passera à 38% environ pour atteindre plus de 42% en 2025. Cette croissance sera essentiellement due au vieillissement de la population, à la progression des coûts de la santé et à l'augmentation vraisemblable de la demande d'aide sociale.

Les branches qui enregistreront les plus forts taux de croissance jusqu'en 2010 sont l'assurance-maladie (44,1%), l'assurance-invalidité (33%), les prestations complémentaires (20%) et l'AVS (17,4%). Dans le meilleur des cas, le fonds de réserve de l'AVS, qui doit légalement atteindre l'équivalent d'une année de prestations, fondrait ainsi de 23,8 milliards aujourd'hui à 2,3 mrd fr. seulement. Celui de l'AI accuserait une dette d'environ 10 milliards!

Les collectivités publiques cumulent un endettement de 180 mrd fr. Notre économie végète. Pour assurer ne serait-ce que l'essentiel du système de prestations en vigueur, notre pays devra surmonter des difficultés considérables.

C'est dire combien toute extension risquerait de faire chavirer une embarcation déjà bien chargée.

Jean-Claude Chappuis

EN BREF

Enseignement

Facteur de coûts ou investissement pour l'avenir?

Les cantons et les communes consacrent à l'enseignement des montants variables. En 1994, le canton de Schwytz a affecté 29% de ses dépenses à l'éducation, alors que le canton des Grisons ne lui a consacré que 18% de son budget. Les cantons les plus peuplés comme Zurich, Berne et Vaud se situent dans la tranche médiane. En moyenne, selon des données communiquées par l'Office fédéral de la statistique, les cantons et communes ont dépensé 23% de leur budget pour l'enseignement.

Toujours en 1994, la somme totale consacrée par les cantons et les communes à l'enseignement à été de 18,8 milliards de francs, auxquels il faut ajouter la part de la Confédération, de 1,4 milliard de francs. Néanmoins, la part des dépenses consacrées à l'enseignement par les trois collectivités – Confédération, cantons et communes – a régulièrement diminué ces dernières années : de 15,5% du total en 1991, elle est passée à 14,7% en 1994.

SDES

GRAPHIQUE

Les subventions coulent à flots

Des subventions comme s'il en pleuvait

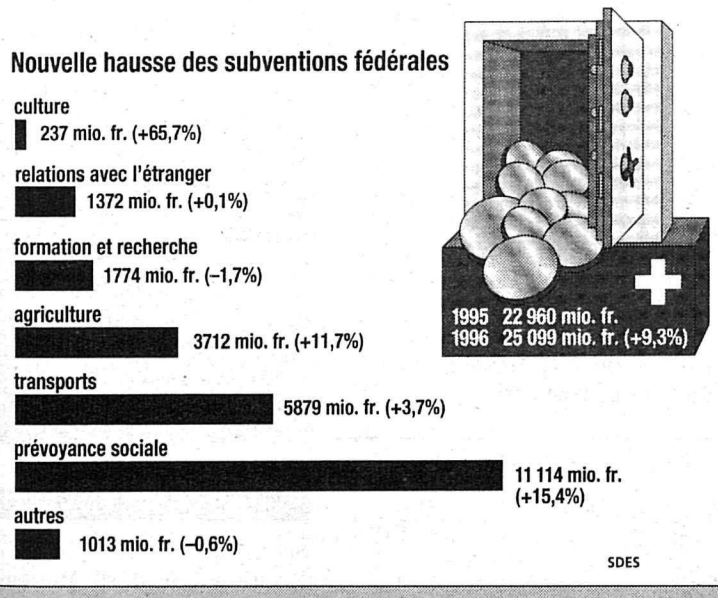

Malgré la nécessité de faire des économies, la Confédération n'est pas encore parvenue à fermer le robinet des subventions. En 1996, elle en a octroyé pour 25 mrd fr., soit une hausse de 2 mrd fr. ou 9,3% en un an. Les subventions ont profité à la prévoyance sociale (+15,4%), à l'agriculture (+11,7%), à la culture (+65,7%) et aux transports (+3,7%). Celles accordées à la formation et à la recherche sont en baisse. Dans le domaine de la prévoyance sociale, ce sont surtout l'assurance-invalidité (+300 mio fr.) et l'assurance-maladie (+600 mio fr.) qui sont gagnantes. En agriculture, si les paiements directs ont progressé fortement (+500 mio fr.), les sommes versées au titre de la garantie des prix et de l'écoulement n'ont pas diminué de manière significative pour autant.

SDES

*(**Source:** Administration fédérale des finances)*

Chute des revenus pour les paysans de montagne

Alors qu'en plaine le revenu agricole a augmenté de manière significative, il continue de stagner en montagne pour atteindre le tiers du revenu paritaire. Les exploitations traditionnelles qui ne se sont pas converties à un programme PI ou bio sont particulièrement concernées.

Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) a adressé à l'Union suisse des pays (USP) un catalogue de mesures demandant un relèvement de la contribution à la surface herbagère, en particulier une rétribution plus élevée pour les pâturages attenant à la ferme, et les mesures nécessaires pour que l'exportation du bétail soit à nouveau possible. Le SAB exige que l'attribution des paiements directs permette à l'agriculture de montagne d'atteindre le même niveau de revenu qu'en plaine.

La sécheresse et le gel ont été inhabituellement sévères, particulièrement dans le sud du pays causant des dégâts durables à la végétation, entraînant un manque de fourrage, et provoquant des incendies. La Confédération a donc levé les taxes sur les importations de foin, ce qui empêchera la diminution du troupeau et maintiendra un nombre suffisant de bêtes, indispensables pour une exploitation écologique des alpages.

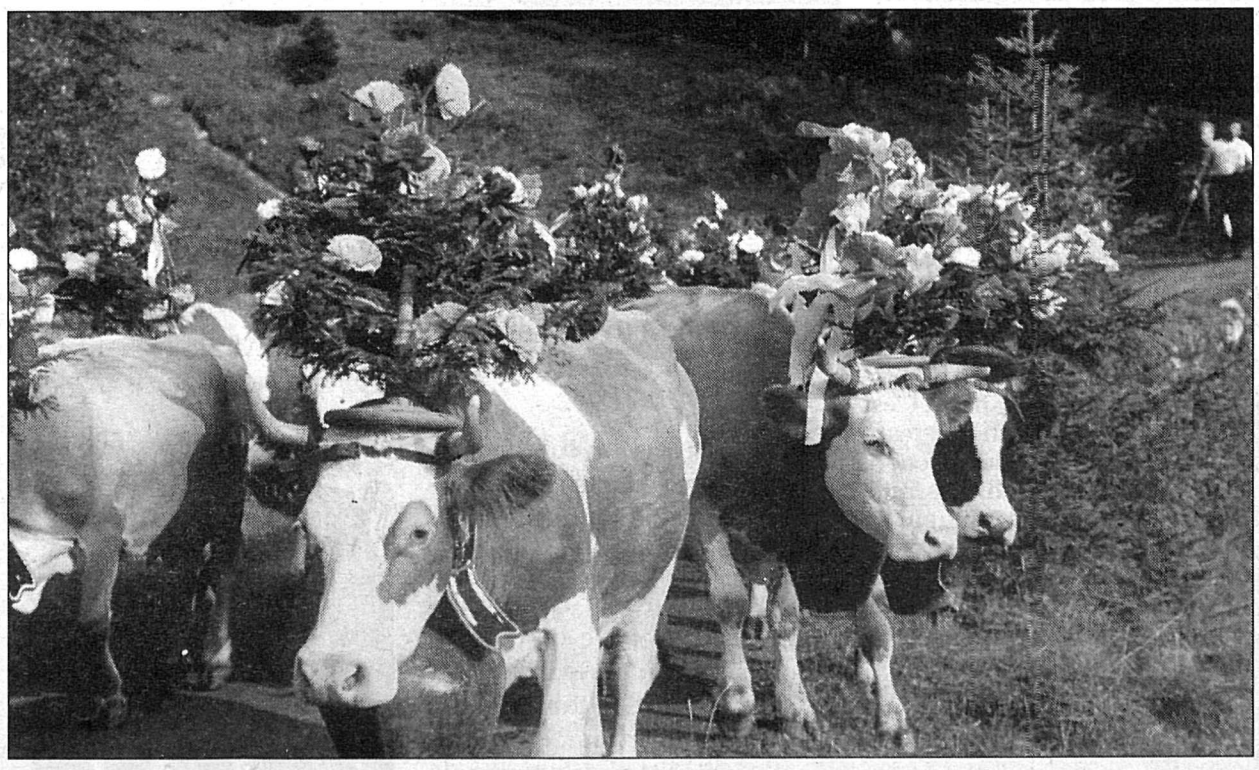

VALAIS

VITE LU...

Agriculture valaisanne
La Maison du paysan ouvre ses nouveaux locaux
Les responsables de la Chambre valaisanne d'agriculture (CVA) et de l'Union valaisanne pour la vente de fruits et légumes (UVVFL) ont inauguré vendredi 16 mai les nouveaux locaux de la Maison du Paysan, sise à Châteauneuf-Conthey, en présence d'un représentant du Département cantonal de l'économie publique. L'idée de regrouper plusieurs organisations agricoles de défense professionnelle et de promotion avait été formulée en 1983 déjà par Marc Constant, alors président de la CVA et de l'UVVFL. Bien qu'une «Maison du paysan» fut créée dès 1984, ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard que le bâtiment est à même d'assumer pleinement sa vocation, après des travaux d'aménagement d'une durée d'environ six mois. (AGIR/jld).

Séjour de marche pour les aînés
Pro Senectute Valais organise, pour toutes les personnes dès 55 ans, un séjour de marche qui aura lieu du 8 au 12 septembre 1997 au Centre Thermalp à Ovronnaz.
Les participants logeront, en demi-pension, dans de petits appartements pour 2 personnes (supplément pour occupation individuelle).
En plus des randonnées pédestres, encadrées par des moniteurs-accompagnants, ils bénéficieront des infrastructures du Centre Thermalp (entrées à la piscine, séances de sauna/bain turc, etc.).
Renseignements complémentaires et inscriptions auprès de Pro Senectute Valais, Aînés + Sport, à Sion, 027/322 07 41, jusqu'au 31 juillet 1997.

Valais: idée-boissons
Le Bio Alp Tea est une boisson originale puisqu'il n'existe, sur le marché, aucun autre breuvage conditionné en berlingot, à base de plantes et de tisanes biologiques. Il bénéficie du label «bio-Bourgeon».
Les plantes médicinales et aromatiques proviennent d'exploitations agricoles exclusivement valaisannes. De même, la prise en charge de la matière première, le séchage, le broyage, la fabrication, le conditionnement et la distribution sont assurés par des sociétés valaisannes.
Par ailleurs, la démarche est particulière, dans la mesure où agriculteurs, fabricants et distributeurs collaborent à tous les niveaux de la production du Bio Alp Tea.
A l'heure où l'agriculture connaît de sérieux problèmes, il y a lieu de relever la volonté de certains exploitants de diversifier l'offre, d'innover et d'imaginer de nouveaux produits.

Sion: Journée des bibliothèques suisses, dimanche 25 mai
L'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisse (BBS) a choisi de marquer son centième anniversaire en invitant ses membres à ouvrir leurs bibliothèques au public durant tout un dimanche. C'est ainsi que la Bibliothèque cantonale du Valais à Sion accueillera toutes les personnes intéressées le dimanche 25 mai de 9 à 17 heures. Ce sera l'occasion de découvrir les coulisses de cette institution et de rencontrer l'équipe qui l'anime, mais également d'utiliser les services habituels qui fonctionneront comme à l'accoutumée.

Le bibliothécaire cantonal
Jacques Cordonier

RIDDES

Un nouveau centre culturel

Expo de Jacques Biolley

La commune de Riddes fêtera ce samedi 24 mai l'inauguration du Centre culturel de la Vidondée. La Vidondée, c'est une vaste bâtisse qui fut, dès le XIIIe siècle, une exceptionnelle grange de pierre. Promis à la destruction il y a une quinzaine d'années, cet édifice a été sauvé puis cédé à une Fondation, celà à l'initiative du préfet du district de Martigny, Me Jacques-Louis Ribordy. Protégée par les Monuments historiques, la construction a été entièrement rénovée avec entre autres le soutien de la Loterie Romande et de la Fondation Longart.

A l'occasion de son inauguration, la Fondation de la Vidondée présente une grande exposition du peintre Jacques Biolley. Cet artiste suisse, né en 1957, a déjà présenté son travail dans de nombreuses villes, notamment en Suisse, en Italie, aux Etats-Unis, en Belgique et au Japon. Il a exposé plusieurs fois en Valais, tout particulièrement à Martigny. Il achève actuellement une importante suite de travaux réalisés pour l'Eglise Ste-Catherine, à Sierre, de 1995 à 1997 (un Chemin de croix; de grandes œuvres représentant la Crucifixion, la Résurrection, les quatre Evangélistes). Depuis plusieurs années, son art s'est développé à travers des techniques diverses: l'huile, l'aquarelle, le dessin, ainsi qu'une manière qui lui est propre: le «pastel et gouache sur bois».
L'exposition comprend 120 œuvres. Elle sera ouverte du 24 mai au 30 juin, tous les jours de 13 à 19 heures.

«Le rêve fondateur», 1994.

BRAMOIS

Les Palmes Académiques à l'Institut Kurt Bosch

Musique, poésie, hymnes, mémoire

La Journée de la Section suisse de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques, dont le siège se trouve au Ministère français de l'Education nationale, se déroulera à l'Institut Kurt Bosch, le 24 mai.
Elle comprendra une partie officielle durant laquelle s'exprimeront, notamment, MM. André Gadaud, Ambassadeur de France; Jacques Treffel, Président national et Inspecteur général de l'Education; Bernard Comby, conseiller national, Serge Sierro, chef du Département de l'éducation et de la culture, et François Mudry, président de la ville de Sion.
Une après-midi culturelle, dès 14 heures, comportera le programme suivant:
Propos sur la Mémoire par Maurice Métral, écrivain.
Porche du Ciel. Salut! Oeuvre extraite des «Hymnes» de Moissac (Xe siècle). Musique originale de Pierre Chatton. Interprétation de Claude Gafner, baryton.
Concert de musique classique, par les instrumentistes-virtuoses de l'Académie de Me Tibor Varga.
Vers... des fenêtres ouvertes, de Louise Labé à Corinna Bille par Véronique Mermoud, comédienne.
Valais de mes chemins par le professeur Jean-Louis Leuba.
Clôture - Hymnes nationaux et hymne à la joie.
L'entrée étant libre, il est toutefois conseillé de procéder à vos réservations auprès du secrétariat Kurt Bösch au numéro de tél. (027) 203 73 83 - fax (027) 203 73 84.
Participeront également à cette journée MM. Pierre Aubert, ancien président de la Confédération, et Dany Perruchoud, président du Grand Conseil.
Une délégation du Ministère français de l'Education sera également présente.

PARIS

Distinction

Georges Roten honoré

Le 27 avril dernier, M. Georges Roten a eu l'honneur de bénéficier de la Médaille d'or délivrée par Arts-Sciences et Lettres de Paris.

Cette distinction lui a été attribuée sur la base des mérites personnels et de son activité par la musique.

C'est d'abord la reconnaissance du peuple de ce canton à quelqu'un qui s'est dévoué au service du pays sur le plan politique économique social et militaire, mais aussi et surtout pour tout ce qu'il a entrepris et fait pour promouvoir le domaine musical dans le canton du Valais.

M. Roten a reçu la médaille de Vermeille de la même Institution le 26 avril 1987.

Aujourd'hui c'est donc... un pas de plus.

La Société Académique Arts-Sciences et Lettres est couronnée par l'Académie française.

CLAUDE GAFNER

SUR L'AGENDA

Martigny: théâtre
La compagnie Le Masque présente à Martigny une pièce de Georges Feydeau «Léonie est en avance» et «Feu la mère de Madame».
Les représentations auront lieu à la salle des Combles de l'Ecole de Ville les 23, 24, 28, 29, 30 et 31 mai à 20 h. 30.

Sierre: Valais-tourisme
Mardi 27 mai à 10 heures la grande salle de l'Hôtel de Ville de Sierre abritera la première assemblée générale de Valais-tourisme, organisation qui a remplacé l'Union valaisanne du tourisme.

Sierre: Festival de la BD
Jeudi 29 mai de 10 à 20 heures jusqu'au dimanche 1er juin se tiendra le 14e Festival international de la bande dessinée.

Champéry: les Chœurs de l'Armée rouge
Le vendredi 23 mai, les Chœurs de l'ex Armée rouge seront à Champéry pour un concert de gala dans le cadre du 67e Festival des musiques du Bas-Valais.

Salvan: «Là-Haut»
En 1897 paraissait le roman intitulé «Là-Haut» dont l'auteur a situé le cadre à «Vallanche» c'est-à-dire à Salvan. Un siècle plus tard, l'œuvre est rééditée à l'édition l'Age d'Homme avec une post-face de César Revaz. Une manifestation marquera cet anniversaire le vendredi 23 mai à 18 heures et des passages de cet ouvrage seront lus par la troupe théâtrale du Vieux Mazot.

Sierre: philosophie et physique
La société valaisanne de philosophie et la société valaisane de physique présentent une conférence du Professeur Jean-Claude Pont sur le thème «Science et métaphysique sœurs ennemies» ce vendredi 23 mai 1997 à 20 heures à la grande salle de l'Hôtel de Ville à Sierre.

Martigny: la Boîte à musique
La Boîte à musique présente le mardi 27 mai à 20 heures le Quatuor Académie de Mannheim en Allemagne avec des oeuvres de Mozart et Mendelssohn.
La Boîte à musique est située à la villa Fessler, rue du Grand-Verger 3 à Martigny.

Bourg-St-Pierre: JO
Les JO Sion 2006 représentent-ils une bonne affaire pour le Valais et l'Entremont? Un débat public contradictoire aura lieu sur ce thème le 31 mai à 20 h., à la salle communale. Au menu: projection d'un film sur les JO d'Albertville et de Lillehammer et les exposés de Marie-Jeanne Gard Meichtry, députée suppléante de Verbier, Jean-Pierre Seppey, secrétaire général du comité d'initiative des JO et Germain Clavien, président du comité d'action pour le non.

LES DECES EN VALAIS

Soeur Marie-Hélène Vallay, 77 ans, Monthey; Bernard Masserey, 87 ans, Sierre; Rachèle Perrier, 19 ans, Conthey; Rémy Jacquemoud, 90 ans, Vérossaz; Jacky Bonvin, 71 ans, Crans; Rachèle Favre-Favre, 86 ans, Isérables; Vincent Priod, 48 ans, Sion; Martha Trachsel, 60 ans, Chermignon; Charles Constantin, 79 ans, Ayent; Clotilde Milani, 78 ans, Sierre; Maria Antonieta Betrisey-Palma Tacao, 54 ans, Lens; Richard Comby, 63 ans, Saxon; Marguerite Mory-Bongard, 85 ans, Marécottes; Joseph Gianinetti, 87 ans, Monthey; Fernand Fumeaux, 66 ans, Muraz; Anna Melly, 86 ans, Le Châble; Régis Mauri, 39 ans, Nax; Denise Zufferey-Caloz, 76 ans, Sierre; Léa Maret, 85 ans, Orsières; Eugène Moix, 79 ans, Monthey; Daniel Karlen, 34 ans, La Souste; Rolando Alberti, 72 ans, Monthey; Maria Carron, Fully; Benjamin Julier, 74 ans, Venthône.